

Zeitschrift: Rapport d'activité / Comité International de la Croix-Rouge

Herausgeber: Comité International de la Croix-Rouge

Band: - (1989)

Vorwort: Avant-propos

Autor: Sommaruga, Cornelio

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 05.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

AVANT-PROPOS

Les vents qui ont soufflé sur la planète Terre tout au long de l'année 1989 étaient chargés de menaces et de promesses. Des foyers de conflit se résorbaient, parfois même la paix éclatait, des phénomènes de société emportaient l'enthousiasme de foules impatientes de mieux-être.

Parallèlement, en complet décalage avec le vécu euphorique de certaines régions du globe, d'autres peuples, qui n'avaient pas été invités à pareille fête, luttaient pour leur survie, courbaient l'échine devant une adversité tellement répétitive qu'elle en était devenue banale, semblable à une toile de fond.

C'est dans ce monde marginalisé que le Comité international de la Croix-Rouge trouve sa raison d'être en cette fin de XX^e siècle. Et l'ampleur de ses tâches suffirait, à elle seule, à dessiner le contour de la souffrance causée à l'homme par l'homme.

Non seulement les interventions humanitaires se sont multipliées sur tous les terrains, mais leur envergure et leur localisation ont été en constante augmentation. Cette croissance de l'engagement des hommes et des femmes du CICR avait certes été prévue dans une large mesure, mais les récentes années n'avaient guère habitué l'institution à avoir la capacité d'être aussi «performante» simultanément dans autant d'endroits sur les cinq continents.

Un tel constat est réjouissant lorsqu'il est traduit en nombre de personnes protégées et assistées, en messages familiaux échangés, en programmes de secours qui se sont déroulés sans trop d'anicroches, en soins médicaux aux innombrables victimes civiles et militaires des conflits, ou encore en portes de prisons qui s'ouvrent devant la solitude apeurée des prisonniers. Toutefois, pareil taux de réalisation des objectifs humanitaires que l'institution s'était fixés implique un engagement de la communauté internationale accru dans les mêmes proportions. Force a été de constater, durant l'année 1989, à quel point il était ardu de dépasser certaines limites que les Etats s'imposent lorsqu'il est question de geste humanitaire, de modifier des habitudes, d'accélérer le pouls des chancelleries.

C'est là un regret que nous nous devons d'exprimer, même si la générosité et la rapidité de réaction face à des nécessités aussi criantes ont caractérisé la réponse encourageante d'un certain nombre de donateurs. Cette leçon de l'histoire doit rester présente à nos esprits: le CICR ne choisit pas ses victimes. Lui donner les moyens de les atteindre toutes, au moment adéquat, c'est faire preuve de responsabilité et se démarquer d'une tendance à l'isolationnisme déjà souvent pratiqué sur le plan économique, voire politique, mais qui ne saurait être toléré dans le domaine humanitaire. Les victimes ne peuvent pas attendre.

Les deux collaborateurs du CICR qui ont payé de leur liberté leur engagement au Liban témoignent de la tension extrême des contextes dans lesquels l'institution est amenée à travailler. Ses délégués et l'ensemble de leurs collègues des Sociétés nationales de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge, de même que ceux et celles qui sont employés au sein des 48 délégations du CICR dans le monde, sont souvent exposés à des situations très confuses, voire à haut risque. Certains y ont laissé leur vie, d'autres encore ont été blessés en pleine action.

Alors que la communauté internationale se joignait au Mouvement de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge pour célébrer le 125^e anniversaire de la signature de la I^e Convention de Genève, il était plus que jamais nécessaire d'exiger le respect des engagements humanitaires solennellement contractés par 166 Etats, et surtout de réaffirmer la priorité de l'acte humanitaire sur la barbarie. Telle est la finalité de notre action, jour après jour.

Cornelio SOMMARUGA
Président du CICR

